

A Bricquebec-en-Cotentin, le 1^{er} décembre 2025

**A l'attention des
Conseillers municipaux**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

le mercredi 10 décembre 2025 à 18h00

Salle du Conseil – Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

Ordre du jour :

1.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 15 octobre 2025	Annexe 01
2.	Réseau de Transport d'Electricité - Projet de parcs éoliens en zone Centre Manche et leurs raccordements - Demande d'avis - Centre Manche 2	Annexe 02
3.	CA le Cotentin - Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Annexe 03
4.	Transfert des biens des communes déléguées au profit de la commune nouvelle de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN identifiée sous le numéro SIREN : 200 057 297	
5.	Dénomination de voies, places et parkings communaux - Délibération complémentaire à la délibération n°D-2023-077 du 12 octobre 2023	
6.	Adoption du tableau unique de classement des voies communales (TCV)	Annexe 04
7.	Location du local commercial situé 5 A rue de Bricqueville - Espace Jeunes - Prorogation du bail pour une durée d'un an	
8.	Dérogation municipale au repos dominical des salariés des établissements de commerce de détail pour 2026	
9.	Cimetières communaux de Bricquebec, Quettetot et du Vrétot - Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans titre de concession relevant du régime du Terrain Commun	
10.	SAS LUXURY DOGS - Convention de fourrière simple 2026	Annexe 05
11.	Admissions en non-valeur	
12.	Soutien à l'association Familles Rurales - Situation du centre de loisirs	

13.	Délibération portant autorisation de signature d'une convention entre la ville et l'association Familles Rurales - Avance sur subvention	Annexe 06
14.	Budget général Ville - Décision Modificative n°2	
15.	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent	
16.	Autorisation de versement d'acomptes sur subventions avant le vote du budget primitif 2026	
17.	Création, suppression, modification de tarifs municipaux	
18.	Modification du règlement d'utilisation des salles	Annexe 07
19.	Délibération portant modification de la durée hebdomadaire d'un emploi (modification inférieure à 10 % du temps de travail)	
20.	Délibération portant modification de la participation employeur à la protection complémentaire Santé	
21.	Délibération portant adoption de la charte informatique	Annexe 08
22.	Délibération portant adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Manche	

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Denis LEFFER



Le conseil municipal ne délibère valablement

que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

D'autre part, en cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un conseiller municipal de votre choix pour vous remplacer et voter en votre nom.

Un élu ne peut recevoir qu'un seul pouvoir par séance).

Formulaire-type disponible sur simple demande au secrétariat général